

## **DECHETERIE DE MERLEVEZ : quelques conseils pratiques**

Suite à une évolution du règlement de service de la déchèterie de Merlevenez, les apports de déchets sont autorisés dans la limite de 4 m<sup>3</sup> par jour.

Pour les dépôts plus importants (*déménagement, haies importantes ...*), il est demandé de prévenir les agents de la déchèterie 48 heures à l'avance.

Pour faciliter votre passage à la déchèterie :

- Pré-triez vos déchets avant de venir en déchèterie.
- Evitez les heures proches de l'ouverture et de la fermeture.
- Respectez les consignes de tri formulées par les gardiens. Ils sont garants de la sécurité et de la bonne marche du site.
- Pensez à broyer vos tailles à domicile et utiliser votre tonte comme paillage au pied des plants et arbustes.

Si vous souhaitez vérifier les consignes de tri, consultez le GUIDE ZERO DECHET – distribué dans chaque foyer avec les calendriers de collecte 2018 et disponible en téléchargement sur [www.ccbbo.fr](http://www.ccbbo.fr)

*Contact déchèterie de Merlevenez : 02 97 65 61 13*

*Contact service Déchets : 02 97 65 16 16*